

Un scandale a propos de codéine

FORTE TRILOGIE ORATOIRE DE L'HON. ATHANASE DAVID

Son livre, "En marge de la Politique", est une oeuvre hardie. — Un ministre plus libre d'écrire que d'agir.

La publication d'un livre par un ministre ou un homme politique est assez rare dans notre pays pour qu'elle soit hautement signalée.

En France, Tardieu et Herriot ont écrit, le premier sur la Réforme de l'Etat et le second sur Mme Récamier. Avant eux, Poincaré et Clémenceau ont laissé des oeuvres puissantes. Mais au Canada, il n'y avait que M. King qui eût publié un volume : "Industrie et Humanité", et cela lui a valu les sarcasmes de M. Bennett. De toute évidence, notre monde politique professe peu d'estime pour les spéculations littéraires. D'autres spéculations l'intéressent davantage.

L'hon. Athanase David, qui serait notre ministre de l'Instruction Publique, si un tel titre n'était considéré comme blasphématoire dans le Québec, cédant aux instances d'un imprimeur, s'est risqué à publier une oeuvre intitulée : "En Marge de la Politique". C'est un recueil de neuf discours, qui se subdivise en trois parties contenant chacune trois sujets. Premièrement : "Des corps sains"; — "la Santé des mères"; "la Santé des petits"; — "la Santé publique". Deuxièmement : "Des esprits cultivés"; — "Instruire et éduquer le peuple"; "Développer une élite intellectuelle et artistique"; "Former une élite économique". Troisièmement : — "Des énergies conquérantes"; — "Une jeunesse préparée"; "Un Québec puissant"; "la Confédération".

Nous voyons par ce bref aperçu à quoi tend l'effort de M. David : un Québec fort et sain. Nous savons qu'il est loin d'avoir ses coudées franches, comme lorsqu'il se fit rabrouer par un haut personnage ecclésiastique pour avoir osé proposer de fusionner les commissions scolaires rurales, actuellement éparpillées et sans consistance, en commissions scolaires de comté.

Souhaitons qu'il poursuive autant que possible son oeuvre, et si le temps ne lui est pas donné de la compléter, d'autres en s'inspirant de son volume la compléteront.

FLAMBEAU.



LA BARBE!...

L'influence des poils humains au triple point de vue de l'âge, du sexe et de la religion. — Une énigme.

L'HISTOIRE DES MENTONS BARBUS ET GLABRES

Dans un journal qui l'avait probablement pris dans une autre feuille, laquelle s'était sans doute alimentée à une source étrangère, j'ai goûté une longue dissertation sur la barbe dont je vais donner un résumé aux lecteurs de cette chronique hebdomadaire.

Reportons-nous de quelques centaines de milliers d'années en arrière. Au moment où l'homme habitait les cavernes, il n'avait pas de barbe, pour cette simple raison que son corps était uniformément couvert de poils. Pour qu'une barbe soit une chose bien définie, il faut qu'elle ait des frontières. Si tout est barbe, rien n'est barbe. Les poils humains durent ensuite tomber comme des mouches, puisqu'il y a de vieilles statues grecques qui sont nues comme vers.

Pour les journalistes dignes de ce nom, les barbes sont avant tout des choses qui font penser. Le problème de la barbe se rattache à une infinité de problèmes très complexes. Contentons-nous de l'étudier, pour aujourd'hui, au triple point de vue de l'âge, du sexe et de la religion : Age. — Le nouveau-né n'est jamais barbu. Et pourtant il est plus fragile que l'adulte. La barbe n'est donc ni un vêtement, ni une cuirasse. Peut-être la Nature a-t-elle compris que les nourrices seraient intimidées par les barbes précoces de leurs nourrissons.

Sexe. — Aujourd'hui la barbe est l'attribut de l'homme. La femme à barbe se raréfie de plus en plus : pour les collectionneurs, elle fait prime. Quant à la femme tout court, pourquoi son menton s'est-il avec les âges différencié du menton masculin? Je n'en sais rien; mais il est bon, ce me semble, que la mère de famille, toujours penchée sur ses casseroles, ait l'habitude de porter sa barbe derrière la tête.

Religion. — Il y a des peuples à barbe et des peuples à menton glabre. C'est que tous les peuples ne sont pas également religieux. L'homme respectueux des traditions, qui s'interdit de rien changer à l'ordre universel, laisse pousser sa barbe. Ainsi les Musulmans, les Juifs et les Russes orthodoxes. Se raser est le fait d'un individu qui s'affranchit, qui se permet de corriger l'oeuvre du Créateur. Je me hâte de dire que dans sa lutte contre la nature, cet audacieux finira par être vaincu. Pendant cinquante ans, soixante ans peut-être, il repoussera les attaques de l'adversaire, mais un jour le rasoir lui tombera des mains. Et il entrera dans l'Au-Delà avec une barbe de quarante-huit heures.

On a défini l'homme barbu : "Une barbe derrière laquelle il se passe quelque chose." C'était vrai jadis. Aujourd'hui nos concitoyens barbus sont souvent des barbes derrière lesquelles il ne se passe rien du tout. Tel homme grave qui vous en impose par sa barbe, vous désenchanté s'il a le malheur d'ouvrir la bouche.

Enfin, le mot "barbe" a aussi un sens on ne peut plus défavorable. Par exemple, lorsque vous lisez, dans le "Devoir", un article d'Omèr Héroux, dit Barbe-à-Poux, cet article confirmant l'assertion de M. Bourassa à la Chambre des Communes, que lui, Henriquet, était le plus grand ami de sir Wilfrid Laurier, qu'il voulait un jour trainer "dans la crotte"; lorsque vous lisez un semblable article, vous ne pouvez certes, vous empêcher de hurler :

— La barbe! ...

MISTIGRIS.

LA DROGUE REMPLAÇANT LA MORPHINE POUR CEUX DONT LA BOURSE EST VIDE. — UNE EXPANSION PHÉNOMÉNALE. — LA POLICE AURA-T-ELLE LE DESSUS?

La morphine, la cocaïne et l'héroïne étant devenues introuvables en ville, à moins de les payer au poids de l'or, jusqu'à 250 l'once, les adeptes de ces drogues se sont abattus sur la codéine, narcotique qui, comme la morphine, est tiré de l'opium, quoiqu'il soit moins toxiques. Pris à doses massives, il produit de très dommageables effets.

C'est pourquoi l'escouade des narcotiques veut présenter à Ottawa, dès cette session, un amendement à la loi plaçant la codéine sur la liste des drogues dont la vente est prohibée.

A l'heure actuelle, pour la modique somme de 10 sous en montant, n'importe quel adepte de la codéine peut se satisfaire. Devant sa vogue grandissante, les pharmaciens sont devenus peu à peu moins difficiles d'accès. Dans la plupart des pharmacies du Red Light District, on ne vous demande même plus aujourd'hui quel usage vous voulez en faire. Ces pharmaciens peu scrupuleux, la drogue étant classée comme "poison", vous font signer à cet effet un livre qui leur a été délivré pour cela par l'Association Pharmaceutique, ce qui les met à l'abri des poursuites. On raconte là-dessus une intéressante petite histoire :

CARTEL QUI RATE

Ces pharmaciens ayant été avertis par les marchands de gros que le ou vers le 1er décembre dernier les prix subiraient une hausse, formèrent un cartel dont le but était d'élever le prix de 6 grains pour 15 sous à 6 grains pour 25 sous. Pour moins de 6 grains, c'était 5 sous le grain.

Les premiers jours, il y eut panique parmi les codéinomanes. Ils parcoururent la ville dans tous sens afin d'obtenir leur marchandise à de meilleures conditions. D'autres pharmaciens qui ne vendaient jusqu'alors presque pas de codéine profitèrent de l'aubaine et réalisèrent de substantiels bénéfices, même à l'ancien prix.

Les habitués ne peuvent avoir recours qu'à la pègre, ou les mouchards sont légion. Aussi préfèrent-ils, généralement s'abstenir. Les habitués des drogues sont si ingénieux qu'après la codéine, on se demande ce qu'ils pourront bien découvrir. Mais soyez tranquilles, ils arriveront sûrement à satisfaire leur passion d'une façon ou d'une autre.

SCARAMOUCHE.

SOCIALISME BANCAIRE

Les Syndicats Catholiques ont entrepris de mettre les banques au pas en enrégimentant leurs employés. Les banques canadiennes françaises ont essayé de rouspéter, mais il semble qu'elles aient été obligées de passer sous les fourches caudines des Syndicats.

SOLIDES FONDATIONS DU NOUVEAU BUREAU DE POSTE

Nous avons prédit à maintes reprises que les entrepreneurs Duranceau et Duranceau, par suite du bas prix qu'ils avaient chargé pour le bureau de poste, ne pourraient pas conduire celui-ci à completion.

Ce que nous avions prédit est arrivé, des soumissions ayant été demandées pour les fondations. Anglin Norcross sont les plus bas soumissionnaires.

ECONOMIE

La maman. — Mais, Henriette, c'est de la pure extravagance! Voilà que tu manges de la confiture sur ton beurre!

Henriette. — Mais non, maman, c'est de l'économie, puisque le même morceau de pain sert pour les deux!

NOUVELLE IDEE

— Sais-tu que ce poète a du génie?

— Comment? — Il fait rimer vêtement avec paiement. Ce sont les tailleurs qui vont trouver l'idée bonne. Les deux vont si rarement ensemble.

LE CAPITALISME ET LA GUERRE

Le Rev. V. Rahard démontre la quelle influence a le premier sur la seconde.

Une conférence contre la guerre et sur les moyens de la prévenir sera prononcée par le Rév. Victor Ra-

LLOYD GEORGE EN COMPAGNIE DE "JOE"



Le célèbre homme d'Etat anglais, avant de se relancer dans la politique active, célèbre son 72ème anniversaire de naissance en compagnie de son chien, un Saint-Bernard d'une jolie taille.



PREMIERE FEMME AERONAUTE

Une Lyonnaise voulut montrer que son sexe ne le cédait en rien au sexe d'en face en bravoure.

(Service spécial de "L'Autorité")

Lyon, 2. — Depuis 1783, dix ans avant la Terreur, les expériences de navigation aérienne se succédaient déjà, en Italie, en Espagne et au Portugal avec un succès encourageant.

Au mois de février 1784, le comte Paul Andréani de Milan, jeune homme de 21 ans, de santé délicate et même un peu efféminé, s'était élevé dans les airs avec deux passagers. "Dans un globe" de 66 pieds. Il avait été le premier à réaliser cet exploit, hors de France. Cela devait exciter l'émulation des jeunes sportifs français.

Au mois de juin 1784, le 4, pour préciser, jour anniversaire de la fameuse expérience d'Annonay où les frères Montgolfier firent leur démonstration concluante, une Lyonnaise, Mme Tibe, monta dans la nacelle d'une montgolfière avec le peintre Fleurant, et s'éleva dans les airs.

Il faisait beau; la machine tint les airs pendant 45 minutes, devant un public à l'enthousiasme encore accru par la présence du roi de Suède, de passage à Lyon, sous le nom de comte de Haga; elle reprit terre à 4,000 mètres environ de son point de départ.

Quinze jours auparavant, M. Blanchard, à Rennes, avait fait mieux que cela, en s'élevant à 1,660 toises, il avait parcouru plus de quatre lieues en une heure.

Mais Mme Tibe avait voulu démontrer que les personnes de son sexe avaient un courage sportif au moins égal à celui des hommes que les "aéroplanes" enthousiasmaient. Elle y avait pleinement réussi, mais ni les annales de la science, ni celles du sport n'ont attaché grande importance à sa démonstration.

L'AGONIE DU THEATRE

Avant de commencer la représentation le régisseur jette un coup d'oeil dans la salle; puis, s'adressant au directeur, d'un ton désespéré.

— Il n'y a que vingt personnes. Nous ferions peut-être mieux de rendre l'argent?

— Impossible : ce sont des billets de faveur.

LES CONTRASTES

— Comment te voilà marié, mon bon... Je croyais que tu étais bien déterminé à rester garçon...

— Je l'étais, crois-le bien, mais Jos m'a présenté une jeune fille qui ne voulait pas entendre parler du mariage, et nos goûts s'harmonisaient si bien... que nous nous sommes mariés...

"ARCHEVINS" INCAPABLES MAIS SI SENSIBLES AUX CRITIQUES

On en trouve de curieux spécimens à Lachine. — Hôtel de ville à vendre. — Un autre chance qui ronge les finances lachinoises. — Mauvais exemple contagieux.

Du corr. spéc. de "L'Autorité") Lachine, 2. — Il appert que des échecs mécontents seraient ces trois "robots" à qui nous avons donné gratuitement beaucoup de publicité dans notre journal, en ces derniers temps. Que désirent-ils de plus? "Avoir notre imprimerie"? s'en prendre à un de ses neveux, (Suite à la page 2)

LA VISITE HISTORIQUE DE M. PIERRE LAVAL AU PAPE

Elle rappelle comment le cardinal Merry del Val causa la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France.

(Service spécial de "L'Autorité")

Paris, 2. — Sait-on que depuis que Rome avait été conquise par la Maison de Savoie sur le Pape, celui-ci avait interdit le séjour à Rome à tout chef d'Etat catholique?

Cette décision fut respectée jusqu'à ce que Benoit XV levât l'interdiction portée par Pie IX. C'est ainsi qu'en 1904, la visite de M. Loubet à Rome fut considérée par le Vatican comme inamical. A tel point qu'après le départ de M. Loubet, le secrétaire d'Etat, le cardinal Merry del Val, qui détestait la France, adressa une circulaire confidentielle aux chefs d'Etat, protestant contre "l'offense" infligée à Pie X. Ce devait être le point de départ de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France.

Les temps sont bien changés, puisque après avoir vu M. Mussolini, M. Laval a été reçu par le pape.

Il ne lui apporta sans doute pas de livres, comme devait le faire M. Barthou. Celui-ci, grand bibliophile, avait résolu d'offrir au Souverain Pontife son "Lamartine orateur", richement relié en plein maroquin rouge, et l'édition in-octavo de "L'Histoire des Variations de l'Eglise protestante", de Bossuet.

Le premier de ces ouvrages a d'ailleurs été remis par la famille du ministre défunt à l'ambassadeur de France, M. Charles Roux, qui l'a porté au Saint-Père.

CALENDRIER POUR GOURMETS

Plus de 5,000 citations gastronomiques sur le bien boire et le bien manger.

(Service spécial de "L'Autorité")

Londres, 2. — Sous ce titre "A Gourmet's Year", une maison de Londres publie pour la treizième fois un calendrier tout entier consacré aux citations sur le bien boire et le bien manger. On connaît par coeur ces calendriers qui donnent chaque jour à déguster — mentalement — une maxime morale, ou une plaisanterie, ou un fait historique.

Celui-ci consacre toutes ses citations aux nourritures terrestres; il en a publié, depuis 1922, plus de 5,000, toutes différentes.

La première citation est maintenant du grand romancier H. G. Wells, lequel constate :

"Chaque jour, sur notre planète, quelque 1 milliard 900,000,000 de gens mangent."

Le calendrier donne des jugements sur des repas de toute sorte, depuis celui de l'ascète ou du travailleur qui se contente d'une solide tartine de fromage, jusqu'à celui de l'honorable Alfred Lyttelton, cricketer fameux et ministre des Colonies, qui dit sobrement :

— Je ne m'intéresse pas vraiment à la nourriture. Et quant au dîner, pourvu que j'aie du potage, un poisson, une volaille, un entremets et un peu de fromage, je me trouve parfaitement satisfait.

On pourrait l'être à moins!

Ville LaSalle

Elections. — Candidats à la Mairie. — Alignement échevinal. Elections. — Candidates for Mayor. — Next line-up of Aldermen.

(Du corr. spéc. de "L'Autorité") Ville LaSalle, 2. — Une affaire d'intérêt qui a frappé "Randolph" avant rapport aux prochaines élections, est le peu d'informations dans la presse quotidienne montréalaise. La plupart des informations (Suite à la page 2)

VILLE LASALLE

(Suite de la première page) données sont d'un caractère plutôt partiel; ces informations sans doute sont fournies par l'hôtel de ville et ce serait une bonne chose pour les candidats que d'en prendre note. Une influente et nombreuse députation de Highlands s'est présentée chez le notaire Armand Brosseau, dimanche le 27 janvier. Les délégués étaient accompagnés des ex-échevins Dumas et Vachon. Le but de la députation était de demander à l'échevin Brosseau de se présenter à la mairie. L'échevin Hayward et l'ex-échevin Lafleur étaient aussi là. Par le nombre de la députation et des citoyens influents qui la composaient, on trouve un aperçu assez juste comment ira le vote. Le notaire Brosseau, dans un discours, exposa son programme et accepta la nomination. Il serait un peu hâtif de dire qu'il sera élu mais les perspectives semblent favoriser à l'échevin MM. Hayward, Lafleur, Vachon, Beyries, Boivin et Dumas. A Québec, le 30 janvier, le bill de LaSalle fut refusé. Le Maire n'aura pas de siège dans la Commission Métropolitaine et le projet de l'autobus devra être voté par le peuple. Ces requêtes étaient légitimes et auraient dû être accordées. Est-ce qu'un travail préliminaire avait été fait? Encore de l'argent gaspillé sans résultat. Il y a manque de jugement quelque part. RANDOLPH RANDOLPH



Le major Shepard, au centre, autrefois de Belleville, Ontario, fut condamné à la prison à perpétuité, après avoir été trouvé coupable du meurtre de sa seconde femme. Aujourd'hui, il demande un second procès pour prouver son innocence et est prêt à mourir sur l'échafaud si on le trouve coupable. On voit ici Shepard avec sa troisième femme, à gauche, et la fille de cette dernière.

"ARCHEVINS" INCAPABLES MAIS SI SENSIBLES AUX CRITIQUES

(Suite de la page 1) en le privant de travail à l'hôtel de ville, tout comme si ce dernier avait quoi que ce soit à faire avec la chronique de Lachine. Ce qui intéresse notre correspondant est plutôt la "sortie" de l'hôtel de ville de ces trois échevins que la rentrée de son neveu. Si, pour obtenir de l'ouvrage, il faut de toute nécessité louer ces trois "zéros" il est certain qu'aucun parent ou ami de notre correspondant ne se procurera du travail à cet endroit. Nous ne critiquerons pas cet échevin expert en W. C. qui nous écoeuré rien qu'à y penser, mais nous sommes prêts à déclarer que MM. Ouellette et Labelle sont honnêtes, et de bons pères de famille. Cependant, ce n'est pas tout. Pour devenir un excellent administrateur de la chose publique, il faut quelque chose d'esprit large et sache mettre de côté ces questions de groupes ou de clans. C'est-à-dire capable d'imposer des taxes à certains privilégiés, quand c'est devenu nécessaire, de façon à aider le propriétaire qui est assailli à la ruine. Pour avoir voulu trop protéger certaines classes de la population en leur laissant pratiquer tous les genres de commerce, sans imposer de taxes comme la chose est faite pour tous ceux qui opèrent une place d'affaires, on est en train de faire disparaître le commerçant laïque. Chacun son métier. C'est l'expérience qui compte de sorte que MM. Ouellette et Labelle, malgré le respect que nous avons pour eux dans leur vie privée, ne doivent pas se trouver insultés quand nous leur disons qu'ils ne sont pas à leur place, à l'hôtel de ville. HOTEL DE VILLE A VENDRE Récemment, c'était la Réserve Indienne de Caughnawaga qui déclarait ne plus vouloir de conseil municipal, préférant retourner 300 ans en arrière et reprendre l'administration de la Réserve sur le système adopté par leurs anciens chefs. Cette semaine, nous voyons sur un journal qu'à Aniche, France, le maire Domes a résolu d'offrir en vente l'hôtel de ville afin de nourrir la population, vu que cette bâtisse n'est plus nécessaire étant devenu un endroit de réunion pour un groupe d'hommes qui y prennent des décisions toutes plus bêtes les unes que les autres. Si M. Domes était le premier magistrat de notre ville et voyait ce qui s'y passe, il y a belle lurette que l'hôtel de ville serait vendu ou fermé. Semblable décision aurait pour effet de priver d'un "scandal" une bande d'ignorants qui administrent la chose publique chez nous, c'est-à-dire la majorité du Conseil. "UN AUTRE CHANCRE" C'est le cas, lentement mais sûrement, de l'ingénieur A.-J. Deslauriers. A son arrivée, on n'y attachait aucune importance. Pas plus qu'une personne ressentant les premières douleurs d'un mal qui plus tard se trouvera être un chancre qui la fera mourir. Nous sommes encore à nos débuts.

mander comment il se fait que ce chancre soit venu prendre racine, chez-nous, à Lachine. Il en coûte \$2,000 par année, pour le nourrir. C'est un chancre dispendieux, en outre d'être très difficile à localiser. Nous avons eu beau chercher partout, afin de savoir s'il est utile à la Ville, ou s'il est une nuisance qu'il serait bon de faire disparaître de l'endroit où il va s'échouer tous les matins. C'est en vain que nous avons cherché dans Ville St-Pierre à la 34ème Avenue, et il nous a été impossible de le trouver. Il paraît que ce chancre est l'analyse de l'eau et du lait, chez-nous. C'est là qu'il doit nous dire, lorsque nous buvons de l'eau, que ce n'est pas de la bière. Vu qu'il s'occupe aussi du lait, il aurait été possible qu'il soit tombé dans une des canistres mais ayant enlevé le couvercle de plusieurs il n'a pas été plus trouvable là que sur le Lac St-Louis où il doit prendre l'eau par l'aqueduc. On dit qu'il est un ingénieur chimiste. N'est-il pas plutôt un ingénieur-écluse? Comme une écluse, il apparaît de temps à autre... les jours de paye. "AU PLUS FORT LA POCHE" A Lachine ça semble être la politique de "plus ça change, plus ça change" en forme de mot de notre Conseil de Ville. On dit qu'il est capable d'avoir fait arrêter, cette semaine, trois citoyens de notre ville pour avoir obtenu sous de fausses représentations des secours en argent pour un montant de \$146.70 tout en retirant d'autres revenus ailleurs. Il faut certainement que la Ville trouve les moyens de protéger les vrais chômeurs contre ceux qui font une profession d'être chômeurs-ex-cordeurs. Ces faux chômeurs ne sont pas tout de même à blâmer 100 pour 100 s'ils essaient de faire en petit ce que leurs maîtres du Conseil de Ville essaient de faire en grand. Le mauvais exemple que leur donne, bien souvent, notre Conseil en jetant son argent par les fenêtres est suffisant pour que ces pauvres diables prennent au moins une chance d'augmenter leurs revenus. C'est au Conseil de Ville à commencer à donner le bon exemple, s'il désire que de pauvres diables qui en ont besoin, comme on dit, en fassent autant. Depuis quelque temps ils ont un système de protéger les citoyens de la ville pour leur faire croire que c'est la politique "d'au plus fort la poche" qu'est en force à cet endroit. Etre témoin du récent règlement d'arrangements de taxes de près de \$4,000, en comptant les intérêts composés, pour un pauvre petit mille dollars; constater qu'à l'hôtel de ville il y a 10 employés à qui on ferait la fête, et apprendre que des salaires de \$60 et \$75 sont payés à des gens dont le travail pourrait être fait pour \$25 par semaine; lire dans les journaux que des cadeaux sont prodigués à tout bout de champ à des hôpitaux sans rime ni raison, en fait-il plus pour inciter chacun à prendre part à cette débauche des sous du contribuable? THEOPHILE.

AINSI LA VIE SE PASSE-T-ELLE!

Plutôt grand, bien charpenté, la figure souriante, habillé d'un paletot en imitation d'imitation, le visiteur entre au bureau. —Est-ce que je pourrais parler à celui qui s'occupe des terres neuves? —Certainement. Prenez la peine de vous assoir. —J'voudrais aller en Abitibi. —Connaissez-vous le défricheur? —Oui. Je suis de tous les métiers. —Y a-t-il longtemps que vous êtes en ville? —Onze ans. J'suis parti de chez nous à 17 ans. A 19 ans, j'étais dans une industrie, ici, en ville. J'ai fait de l'argent, mais le passais au feu deux ans plus tard, perdant tout. Je partis pour la campagne, où je construisis un moulin à scie. Là aussi, j'ai fait de l'argent, mais j'ans revenu en ville. J'éroyais en ville d'arriver mieux que ça. Ça va pas. Avant de tomber sur les secours directs, j'aime mieux partir, m'en aller sur une terre neuve. —Que faites-vous en ville? —N'importe quoi. J'suis forgeron, cordonnier, marchand à commission, orfèvre, homme de journée et même

LE REQUIN NE MERITE PAS SA MAUVAISE REPUTATION

Anthropophage, oui, mais avec modération. — C'est l'homme qui bientôt "mangera" le requin. — Des sous-produits inestimables. — Richesse économique. S'il est un poisson qui "jouit" d'une sale réputation, c'est le requin. Eh bien! il paraît que c'est un grand calomnie. Voilà ce qu'affirme chiffres à l'appui, un spécialiste français, M. Paul Budker, dans "Mer et Colonies". A l'en croire, dans un avenir prochain, l'homme mangera bien plus de requins que le requin ne mangera d'hommes. Vers la fin du mois d'août dernier, on pouvait lire, dans la presse quotidienne, une information sensationnelle: en se baignant dans l'Adriatique, au large de Piume, une jeune fille yougoslave, Mlle Printz, avait-elle dit-elle — été attaquée par un énorme requin qui, après l'avoir coupée en deux d'un coup de dents, l'avait avalée en une fraction de seconde sous l'œil horrifié des assistants. Et, pour corser le récit, on rappelait que la mère de l'infortunée victime avait eu, auparavant, un rêve prémoniteur dans lequel elle avait vu sa fille engloutie par un "monstre marin". Un beau fait-divers estival. Et c'était là une magnifique occasion pour les témoins oculaires de palper la prime de 500 dollars offerte vers 1890, par M. Herman Oelrichs, de New-York, à celui "qui rapporterait un cas, dûment authentifié, d'un homme attaqué par un requin dans les mers de la zone tempérée"; car cette récompense n'a jamais été réclamée... Elle ne le sera pas non plus cette fois; une dépêche Havas, en date du 1er septembre 1934, est venue démentir cette belle histoire et signaler que Mlle Printz bien loin d'avoir été dévorée par un squal, se portait à merveille et attendait tranquillement dans sa famille, à Lioubliana, de reprendre ses études à l'Université de cette ville.

CHIFFRES PROBANTS Ainsi vont beaucoup de nouvelles sensationnelles — surtout en ce qui concerne les méfaits des requins. Les histoires de nageurs amputés net d'un coup de dents, ou bien avalés entiers par un "énorme squal", se ramènent le plus souvent à un incident beaucoup moins tragique. Il ne faut évidemment pas me faire dire que les requins n'attaquent jamais l'homme; il existe, parmi les deux cent trente espèces de squal qui ont été décrites, des espèces dangereuses, mais en petit nombre. Et bien que des accidents de cette nature soient en somme extrêmement rares si l'on considère l'énorme quantité de baigneurs qui s'ébattent journellement dans les mers tropicales que tempérées, il s'en trouve des exemples authentiques. Un simple chiffre permettra de fixer les idées à ce sujet: sur les côtes australiennes, où fontonnent les requins, on a constaté, pour la période comprise entre 1919 et 1933, plus quatorze ans, que trente-huit cas de baigneurs attaqués

et mordus par des squal. Ce qui semble prouver que les requins n'ont pas pour l'anthropophage le penchant excessif qu'on leur attribue généralement. Et ils valent mieux que leur réputation, surtout si on tient compte de leurs possibilités économiques. En effet, leur abondance (on les trouve dans toutes les mers), leurs dimensions (certaines espèces peuvent dépasser un poids de 10 tonnes!), ont amené certains industriels à en pratiquer l'utilisation rationnelle. Et dès la fin de la guerre on s'est aperçu que le requin, traité de façon convenable, présentait une valeur commerciale exceptionnelle. C'est au professeur Gravel, du Museum National d'Histoire Naturelle, que l'on doit d'avoir fait connaître en France le parti que l'on pouvait tirer des requins considérés comme "matière première".

"SOUS-PRODUITS" Ses "sous-produits" sont maintenant bien connus, mais peut-être n'est-il pas inutile d'en rappeler ici l'énumération succincte. Contrairement à l'opinion répandue, la chair du requin est parfaitement comestible, et c'est surtout la répugnance instinctive que l'on éprouve à manger un animal "qui a peut-être dévoré un homme" qui empêche d'en faire une consommation plus grande. Rappelons d'ailleurs que la raie, fort appréciée est une très proche parente des requins. Quoi qu'il en soit, la chair des squal, fraîche, salée, séchée ou fumée, peut constituer une précieuse ressource alimentaire pour les indigènes de nos colonies. La peau du requin, tannée, donne un cuir d'une beauté, d'une souplesse et d'une résistance extraordinaires; le foie fournit une huile dont les usages vont de l'emploi médical aux utilisations industrielles: savonnerie, tresse de l'acier, chamoisage des peaux, etc... Le pancréas fournit l'insuline, spécifique du diabète. Enfin, par un traitement approprié, les autres organes, le squelette, les résidus divers, donnent des farines alimentaires pour le bétail, et des engrais, ou engrais destinés à l'agriculture. Paul BUDKER.

UN INGÉNIEUR ESCROC Un tribunal anglais vient de condamner sévèrement un ancien maître d'école qui se procurait des ressources en s'adressant à des personnes déçédées. Chaque jour, il se rendait dans un des faubourgs de Londres et se procurait la liste des personnes déçédées. Puis, il leur adressait une lettre leur demandant un secours momentané, faisant appel à leurs soi-disant bonnes relations d'amitié. La lettre était remise aux proches parents ou aux héritiers et la plupart envoyait au solliciteur quelques shillings et même une ou deux livres sterling.

CONTENTEMENT ET MÉCONTENTEMENT

Montreal Light Heat & Power Co. a des motifs de deux sortes dans son 18e rapport annuel.

Du dix-huitième rapport annuel de Montreal Light Heat & Power Consolidated nous détachons ce qui suit: L'augmentation des recettes (\$24,273,719.57 en 1934), due en partie à l'amélioration de l'activité industrielle en certains quartiers et partie à des revenus provenant de sources étrangères à l'exploitation, a été contrebalancée par l'augmentation des dépenses irréductibles, en particulier des impôts, des mauvaises créances, des achats de force motrice contractés pour répondre à la demande normale prévue, et par l'augmentation du coût du gaz, conséquence de la hausse du prix du charbon aux Etats-Unis, après l'adoption du National Industrial Recovery Act; en effet le prix fixé pour le charbon à la mine a été durant l'année deux fois celui de l'année précédente.

Les impôts sont devenus plus lourds que jamais; et ils sont dans certains cas ouvertement injustes, puisque nos opérations sont sujettes aux impôts sur le revenu au fédéral et au provincial, tandis que les entreprises municipales ou provinciales en Ontario sont exemptes non seulement des taxes municipales mais encore des impôts sur le revenu. Les compagnies d'utilité publique sous régie particulière et leurs abonnés se trouvent donc dans une situation sérieusement désavantageuse au point de vue de la concurrence. Notre compte d'impôts pour 1934 s'est chiffré par \$2,065,859.39, soit 42 cents par mille pieds cubes, si on l'applique aux ventes de gaz ou 0.8 cent par kilowatt-heure, si on l'applique aux ventes d'éclairage électrique.

Malgré ces conditions défavorables, nous avons gagné nettement, pendant pour l'année par une marge relativement restreinte, ce que votre conseil d'administration tient pour très satisfaisant, vu les circonstances. Il faut se rappeler que nos revenus ne proviennent pas seulement de nos ventes de gaz et d'électricité, mais qu'une part substantielle, provenant de sources diverses, contribue beaucoup à maintenir les tarifs bas. Votre conseil d'administration a jugé bon d'ajouter un supplément de \$750,000 à la réserve pour dépréciation.

FINANCES Il a été racheté durant l'année \$383,500.00 de dette hypothécaire, soit \$334,500.00 d'obligations de notre compagnie et \$49,000.00 d'obligations de la Provincial Light, Heat & Power Company. Au cours de l'exercice, votre compagnie a déclaré et payé les dividendes trimestriels réguliers sur son capital-actions au taux de \$1.50 par action. Votre conseil d'administration va demander à une assemblée générale spéciale, qui sera tenue immédiatement après l'assemblée générale annuelle, l'autorisation d'émettre de nouvelles obligations, aux fins de racheter, quand il jugera opportun, pratique et avantageux pour la compagnie de le faire, les obligations de première hypothèque de remboursement à gage collatéral en fiducie actuellement en circulation.

Conformément à la tradition établie chez nous de fournir le service au plus bas tarif compatible avec une saine économie, nous avons de nouveau abaissé le tarif d'électricité pour les abonnés domestiques et en même temps révisé la formule de ce tarif. Cette diminution représente pour nos abonnés une économie, et pour la compagnie une perte de revenu évaluée à plus de \$500,000.00 par année. Cette perte pour la compagnie ne peut se compenser que par l'utilisation plus généreuse et plus répandue de nombreux appareils électriques dont nos abonnés pourront bénéficier grâce au nouveau tarif. Notre tarif révisé vise précisément à encourager cette utilisation, puisqu'il décroît graduellement à mesure que la consommation augmente. C'est la notre quinzième diminution volontaire du tarif pour ce service depuis 1908, époque où l'électricité coûtait 12.75 cents le kilowatt-heure alors que maintenant le tarif se trouve abaissé jusqu'à 0.9 cent le kilowatt-heure pour une consommation relativement basse.

GENERALITES A la fin de l'année, nos actionnaires et détenteurs d'obligations convertibles étaient au nombre de 55,395 dont 47,640, soit 86%, résident dans la province de Québec, etc.

Il écrivait toujours dans le même sens, disant ceci: "Cher ami, vous serez très surpris de recevoir de mes nouvelles après une longue absence, mais j'ai connu de dures épreuves et j'ai beaucoup souffert de la disparition de mes parents. Je me permets de faire appel à votre bon cœur et si vous pouvez me faire parvenir une aide financière, à titre de prêt évidemment, vous contribuerez à me tirer d'une situation pénible." Mais Scotland Yard apprit, on ne sait trop comment, le genre d'escroquerie auquel se livrait l'ex-instituteur, et, au moment où il retirait sa correspondance à la poste restante, il fut appréhendé. Il avait reçu cinq réponses à ses demandes et on trouva sur lui la liste des différentes adresses qu'il avait indiquées à ses victimes pour lui envoyer de l'argent. A l'une de ces adresses, il avait reçu 65 lettres, toutes contenant des sommes plus ou moins élevées. —J'appréhends que le professeur Furest revient d'Egypte. Ramène-t-il des antiquités avec lui? —Rien que sa femme.

UN VRAI LANCEUR DE MODES



Le prince de Galles (au centre) a inauguré une nouvelle tenue, lorsqu'il apparut récemment dans une cérémonie officielle, à Londres, portant une chemise bleue avec une redingote.

LA CASQUETTE DU PÈRE BUGEAUD

Quelle est la véritable histoire de la casquette du père Bugeaud, le célèbre maréchal qui fit tant pour la conquête et la pacification de l'Algérie? Est-ce que cette casquette est le fameux képi en tronc de cône, que l'on voit à Paris, au musée d'artillerie? Non, du tout, paraît-il. La fameuse casquette ne lui ressemble en rien. D'après des auteurs dignes de foi, l'origine de cette légende célèbre vient de ce qu'une nuit, lorsque les troupes, sur le territoire algérien, campaient dans une région hostile, il se produisit une alerte sérieuse et Bugeaud, alors seulement général, sortit de sa tente brusquement, sabre aux dents et pistolet à la poing. Mais son uniforme n'était pas réglementaire... Il n'était vêtu que de sa chemise de nuit et coiffé d'un grand bonnet de coton blanc

UNE ALLUSION

Relevé sur le registre de punitions d'un escadron d'un régiment de dragons français: "Le cavalier Pigouillot... quatre jours de prison. Etant de corvée aux écuries et transportant du fumier sur une civière, a interpellé grossièrement le brigadier Bouzard, de service, en lui disant: — Vous savez, brigadier?... On prend des voyageurs!"

LE MARI MODELE

Lili. — Et ton papa, qu'est-ce qu'il fait, à toi? Tata. — Mon papa?... Il fait tout ce que veut maman!

POUR COLLABORER AU PROGRES DE VOTRE PROVINCE

Section des métiers. Cours des Métiers. Cours technique. Cours d'Apprentissage. Cours d'Arts et Métiers. AUGUSTIN FRIGON. DIR. GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE—1430 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.

JE PRENDS MES AISES... JE SUIS CONFORTABLE ET C'EST MOINS D'OUVRAGE. Le COKE LASALLE brûle si bien et si également qu'il requiert le minimum de soins. Et songez à l'économie! Le COKE LASALLE vous assure entière satisfaction — à une économie de \$4 par tonne. LASALLE COKE. DE VOTRE FOURNISSEUR OU DIRECTEMENT DE—MARQUETTE 6221

ON FERME SA GUEULE

Lettre d'un jeune Irlandais devenu plus Canayen que le plus canayen des Canayens.

PRINCIPES RIGIDES DE M. WALTER P. O'LEARY

Comme nous trouvions qu'un jeune Irlandais du nom de Walter Patrick O'Leary prenait à coeur et d'une façon désordonnée les intérêts des Canadiens français, nomaçant de saboter l'Assemblée Bennett au marché Atwater parce que le premier ministre ne parle pas français (défiance qu'il partage du reste avec M. Mackenzie King), nous donnions le conseil à ce bouillant fils d'Erin de commencer par franciser son nom comme prélude à tant de chauvinisme. C'est ce qui nous a valu de sa part où sont délayés les principes chers aux Jeunes Canada, ces réformateurs qui, avant toute autre réforme, devraient réformer leur langage :

Montreal, le 24 janvier 1935 Chers Rédacteurs Anonymes, Vous qui n'osez même pas signer vos véritables noms, vous avez le culot de me reprocher à la fois mon nom irlandais et l'intérêt que je porte à la cause française.

Lorsqu'on est "maîtres" de l'Autorité, ou bien on parle en son nom personnel (comme le font le Pape et Mussolini!) ou bien on ferme humblement sa gueule et on se tient cois. Alors! Messieurs Observator, Scrutator, Civis, Mistigris, Nostradamus, Scaramouché, Flambeau, Vulcain, Randolph, Theophile et Mademoiselle Francine (une femme?...), alors! si vous êtes des vrais canayens, commencez par "franciser" d'abord vos jolis petits noms: sinon, à les voir, on pourra croire que vous n'êtes ni canadiens, ni irlandais, mais plutôt de vagues pontifes romains égarés au vingtième siècle dans un empire qui n'a plus grand'chose de latin.

J'aimerais savoir quelles sont les raisons "vitales" qui vous poussent à latiniser et surtout à dissimuler vos noms avec une telle solidarité?... Excusez-moi, mais vous n'avez pas l'air de vous indifferer à ce que vous faites, sans être une femme, je suis assez curieux de nature et ma perspicacité toute masculine est assez limitée. Dans votre intérêt, dissipez donc ce doute; jetez bas vos masques et défendez ouvertement vos idées. Si vous persistez à vous voiler la face et si vous ne trouvez pas vos faux noms pour ceux que nous et vos nombreux lecteurs aimeraient connaître, nous conclurons logiquement à votre mauvaise foi et à votre dépendance intellectuelle.

Ah! je suis ce ne sera pas facile pour vous; vous semblez avoir pris l'habitude de truquer les noms puisque vous me proposez de changer aussi le mien pour celui... oh! combien suave... d'Hypomoppe Courtemanche! Pendant que vous y êtes pourquoi ne dénoncez-vous pas les origines écossaises du

général Mac Mahon? M. O'Leary se trompe. Le maréchal de MacMahon était d'origine irlandaise exploitée de cervelles et En ce qui me concerne, je tiens à vous dire sérieusement deux choses: d'une part je garderai mon nom, mon sang à la fois français et irlandais et ma culture catholique et française; d'autre part je suis décidé, et je ne suis pas le seul, à démasquer tous ces personnages anonymes et irresponsables, "tous" les exploités de cervelles et de porte-monnaies.

Nous les jeunes, nous sommes écœurés de cette anonymat vénaux; qu'il exerce son action sournoise et tyrannique dans les coulisses du Parlement et de la Finance ou dans les salles de rédaction de la "Presse Libre". La liberté de penser comme la liberté de vivre est devenue le patrimoine d'une minorité. La majorité, bornée et bernée par la Presse vendue et censurée, n'a que l'illusion d'être libre. Alors finissons-en avec cette fausse liberté! Ce que nous voulons et ce que nous réalisons ce sont des libertés concrètes suivies des responsabilités personnelles qui en sont inséparables. Assez de lâchetés au "service" de la puissance Argent, puissance et argent qui viennent de nous, oui de nous! petits imprévoyants et petits propriétaires dépossédés. Assez de corruptions contre "notre" patrimoine grâce à "nos" dollars. La dictature anonyme des bourreaux de crânes et des vendeurs de bourses sera supprimée par nous, sans pitié pour les chefs et les protecteurs parasitaires d'un tel régime. Notre génération est décidée à vivre proprement et à nettoyer notre vie nationale de tous ces financiers anonymes et étrangers pour la plupart. Grâce à leurs complices conscients ou inconscients ils sont devenus les maîtres "réels" de la politique et de la presse.

Allons, Messieurs, si vous êtes propres, sincères, et indépendants, en d'autres mots si vous n'êtes pas des serviteurs vendus, prouvez-le et nous serons avec vous quelles que soient vos idées. Mais sachez d'autre part que si vous demeurez dans l'ombre, c'est par vous tous que nous commencerons notre action contre l'anonymat.

Je dis "nous" parce que, sans faire appel aux "700,000", je trouverai bien quelques énergumènes qui prendront, parmi les libertés concrètes, celle d'aller vous dénicher au numéro 3954 rue Parc Lafontaine et, parmi les responsabilités personnelles, celle de publier vos noms, même s'ils sont irlandais ou Juifs.

Walter Patrick O'Leary, 1222 Blvd St. Joseph E.

LES SPORTS Nos Théâtres

PAS DE PLACE AU HOCKEY POUR LES PATINEURS DE VITESSE

Le hockey amateur, le sport le plus rapide au monde, ne compte aucun patineur de vitesse dans ses rangs. Il y a des joueurs excessivement rapides dans la N. H. L., comme Howie Morenz, des Black Hawks, de Chicago, et Hec Kilrea et Buzz Boll, des Maple Leafs, de Toronto, mais aucun d'eux n'est un patineur de vitesse. Mike Goodman, qui était un patineur de vitesse dans l'ouest canadien et américain il y a une quinzaine d'années, est celui qui a le mieux réussi à gagner sa vie avec le hockey. Depuis les neuf dernières saisons, Mike a joué pour les Hornets de Duluth, dans l'Association Américaine. Comme amateur, il aida les fameux Falcons de Winnipeg à gagner le titre amateur du monde aux Jeux Olympiques de 1920. Mais Goodman n'a jamais pu se qualifier pour la N.H.L.

VOILA UN SPORT DE REINE



La reine Astride, de Belgique, prenant un glissement dans les montagnes de la Suisse avec sa fillette.

SOLANGE G. DURAND BONNE CONFÉRENCIÈRE

Les joudis d'art libre fudeles à leur programme de LETTRES, MUSIQUE, POÉSIE, donnait en la salle Tudor, leur deuxième séance sous la distinguée présidence de M. Robert Hurl.

TROIS CHAMPIONS QUI NE "DIGERENT" PAS JOHNSTON

New-York, 2. — Max Baer, Jimmy McLarnin et Barney Ross, les trois seuls champions qui soient capables d'attirer un peu de spectateurs dans un combat de championnat, ont été récemment vaincus par un homme qui n'est pas un champion, mais qui est un combattant. C'est ce qui s'est occupé activement de l'organisation de plusieurs combats pour la Goutte de Lait de New-York a récemment interrogé les trois champions au sujet de leurs activités pour la saison 1935.

LE CANADIEN JOUE À ST-LOUIS, AUJOURD'HUI

Le club de hockey Canadien est rendu à St-Louis, pour jouer contre les "Aigles" ce soir. A l'heure actuelle, le Tricolore est en avant dans ses parties avec ce dernier et il fera de son mieux afin de sortir vainqueur, à leurs dépens. Ils ne doivent pas commettre d'imprudences ou pêcher par excès de confiance, mais se rappeler qu'ils n'ont que quelques points de plus que l'Américain qu'ils n'ont réussi à dépasser que récemment.

A LA PALESTRE DU NATIONAL

Le mercredi, 27 février 1935, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste (Section Côte-Cherrier), Mme Roy-Vilander interprétera des chants indiens, canadiens et indiens. Il y aura six tableaux comprenant 8 danseurs indiens et 50 figurants de différentes tribus. La soirée commencera à 8.30 heures.

RUTH SLENCZYNSKI EST UN VÉRITABLE PRODIGE

La petite Ruth Slenczynski, dont le récital du 5 février à l'Imperial marquera les débuts en Canada, est l'aînée d'une famille de trois enfants. Elle vient de célébrer le 15 janvier son dixième anniversaire de naissance.

2 BONNES JOUTES À L'ARÉNA MONT-ROYAL, DIMANCHE

Après le beau spectacle de hockey offert aux nombreux amateurs de la Ligue Mt-Royal Intermédiaire, jeudi soir, l'organisation met à l'affiche pour dimanche après-midi, à 2.15 hres, un programme de deux parties, qui seront de toute beauté, entre toutes les équipes du circuit.

RÉCITAL DE Mlle COOK VIOLONISTE MONT-RÉALISE

Mademoiselle Audrey Cook, violoniste de retour d'Europe où elle porta très haut le nom canadien dans les concours à Naples, Milan et Rome, donnera un récital en la grande salle Windsor, le mercredi, trente janvier. Le public, très distingué lors de leur dernière joute, les deux équipes seront bien balancées et elles se valent si l'on regarde attentivement leur position respective. Ceux qui pourront assister à cette partie, seront témoins de hockey comme l'on en voit rarement, vu que les deux clubs veulent sortir vainqueur, quel qu'en soit le prix.

CÉLÈBRE DES EXHIBITIONS DU MONTREAL

Le gérant Frank Shaughnessy, du club de baseball Montréal, a terminé la formation de son programme de parties d'exhibition pour la saison d'entraînement en Floride. Le calendrier des joutes indique que les Royaux joueront un total de 18 parties, à partir du 23 mars au 15 avril. En considération de la date avancée de la première joute, il semble que les lanceurs se rendraient au camp vers le 10 mars et qu'ils seraient rejoints par les autres joueurs le 15 mars.

LA N. H. L. NE JOUERA PAS À OTTAWA

La ville d'Ottawa ne verra aucune partie de la Ligue Nationale de hockey, cet hiver, a-t-on appris de source autorisée. Les amateurs de hockey de la capitale veulent voir les Aigles de Saint-Louis jouer plusieurs parties à l'Auditorium. L'instructeur Buck Boucher a déclaré qu'il était prêt à aller jouer à Ottawa vers la fin de la présente saison vu la douce température qui règne à Saint-Louis à la fin de mars, mais la direction de la N. H. L. semble avoir décidé autrement.

A L'IMPÉRIAL

"The Last World War". C'est la guerre de 1914-18 qui reste à l'affiche de cinéma Imperial pour cette semaine encore. C'est un film dont l'intérêt se soutient parce que les scènes qui le composent sont authentiques, ayant été prises sur les champs de bataille même lors de la Grande Guerre.



New-York, 2. — Ray Impelletierre, géant italien-américain rencontrera deux adversaires avant de s'attaquer à Max Baer, le 18 mars prochain, à Chicago. Impelletierre, qui mesure six pieds et sept pouces et demi et qui pèse 260 livres, rencontrera George Neron, à Newark, N.J., fin février et Ace Clark, de Philadelphie, à Syracuse, le 6 février. Ces deux combats seront de dix rondes. Impelletierre s'attaquera ensuite à Max Baer. Ray, qui est encore plus grand que Carnera, fut découvert il y a quelques années, par le lutteur Renato Gacchini.

TOUR JOUÉ À MOUNTAIN DEAN, LUTTEUR ADAMS, DU DÉTROIT, EST POUR LA CASQUETTE DE SURETÉ

San Diego, Cal., 2. — Man Mountain Dean, le colosse de 317 livres et le lutteur à la longue barbe qui vient de Georgie, s'est fait jouer un tour. Apparemment mis hors de combat par une prise d'orteils dans le combat principal du match de mercredi avec Hans Eteike, l'Allemand de 240 livres, Dean était transporté dans ses quartiers généraux dans les bras de trois pompiers, deux policiers.

LAFONTAINE VS VERDUN, CANADIENS VS ROYALS AU FORUM, DIMANCHE

Les 4 clubs qui en viendront aux prises, demain après-midi, à la patinoire du Forum, lors des joutes de la Ligue Senior essaieront de jouer leur meilleure partie depuis le commencement de la saison et y aura assurément des surprises dans le classement final, à la fin de la journée. Le Lafontaine et le Verdun lutteront pour améliorer leur position seulement car ils n'entretiennent pas beaucoup d'espoir de participer à l'élimination. Mais il n'en est pas ainsi dans la seconde joute qui alignera les champions actuels le Royal contre le Canadien de Doc Clément, qui est en troisième position. Une victoire pour ce dernier le mettrait sur un pied d'égalité avec les champions et ils auraient la chance de les supplanter d'ici à la fin de la saison. Les partisans de cette ligne sont nombreux et ils seront tous là dimanche, pour voir ces vaillantes équipes aux prises.

AU SAINT-DENIS

"Le Bossu", le célèbre roman de Paul Féval que tout le monde a lu a été mis à l'écran et c'est le Saint-Denis qui en donnera aujourd'hui la grande première au public montrealais. Quel plaisir pour tout le monde ce sera de revoir le chevalier de Lagardère et ses inséparables Cocardasse et Passepoil. Le rôle du bossu est joué par Robert Vidali de la Comédie Française. Mentionnons aussi Josseline Gaeil, Jim Gérald, Samson Fainsilber, Jacques Varennes et Fainès.

COMBAT REMIS

Pittsburgh, 2. — Le combat de boxe entre Frankie Battaglia, boxeur poids moyen de Winnipeg, et Lou Brouillard, le Canadien-français de Worcester, qui devait avoir lieu mardi, a été remis au cours du mois.

LES SAUVETEURS

L'automobiliste blessé. — Ah! quelle chance, voilà deux braves citoyens qui viennent à mon secours.

Le premier. — Tenez, imprudent, voici ma carte; je suis tailleur au village, je vous raccommoderai vos habits qui sont déchirés!

Le deuxième. — Prenez également ma carte; je suis docteur pharmacien!

Ensemble. — Salut! monsieur, au plaisir de vous revoir.

La richesse minérale de notre province. Du point de vue de la valeur de sa production minière totale, la province de Québec occupe aujourd'hui le deuxième rang parmi les provinces du Canada — et le troisième par sa production de métaux. Depuis longtemps au premier rang dans la production des minéraux non métalliques, tels que l'amiante, le feldspath et le mica, les développements remarquables dans le nord-ouest de la province depuis quelques années lui ont conféré la deuxième place parmi les provinces du Canada dans la production d'or et de cuivre. Québec produit aussi de l'argent.

LES SAKHAROFF ET LA DANSE. Il est dans la danse comme en musique deux écoles: celle qui place avant tout la virtuosité, la dextérité technique, les exploits merveilleux qui semblent défier les ressources du corps humain; et celle qui ne songe qu'à l'interprétation, au sens profond de chaque mouvement, à rendre clair par la synthèse une pensée ou un sentiment. C'est à cette dernière qu'appartiennent les Sakharoff, les deux danseurs russes dont M. Louis-H. Bourdon nous annonce la venue à l'Imperial pour le 18 du courant.

Quels sont ces cochons de payants?

FORMATION INTENSIVE DE LA JEUNESSE HITLERIENNE

Rien de commun avec les fadaïses de notre A.C.J.C. — Des "jeux" qui ressemblent beaucoup à des exercices militaires. — Etude du général français Niessel.

La formation de la jeunesse hitlérienne ne ressemble ni de près ni de loin à celle de notre A. C. J. C. La nouvelle que tout ce qu'avait pu trouver l'association de la rue Cherrier était l'organisation d'une loterie illégale a jeté une dernière couche de ridicule sur un corps qui se targuait d'idéal et de haute moralité. On pourrait souhaiter que les éducateurs de la jeunesse allemande fussent unis par des buts plus pacifiques. D'autre part, quelle rigoureuse génération ils sont en train de former, prête non seulement à la grande guerre, mais à toutes les batailles de la vie!

Le général français A. Niessel, grand chancelier de la Légion d'Hommeur, consacre une étude approfondie à cet entraînement intensif donné à des millions de jeunes.

Non content, écrit-il, d'avoir organisé ses milices, — S.A. (Sections d'Assaut) et S.S. (Echelons de sécurité), — auxquelles contre toute évidence il dénie tout caractère militaire, le gouvernement nazi pousse activement la préparation militaire de la jeunesse. Il camoufle d'ailleurs cette préparation qui est qualifiée de JEUX et de SPORT POPULAIRE. C'est dans la presse allemande elle-même que nous allons chercher la preuve de cette militarisation de l'Hitler-Jugend (jeunesse hitlérienne).

"Parmi les nombreux exercices, nous dit la revue Deutscher Volkssport (La Force du peuple allemand) no 4, qu'embrasse le sport populaire, nous ne nous occupons que de ceux qui développent un esprit de collectivité et exigent de la discipline et de la subordination. En première ligne viennent les Ordnungsübungen (exercices à rangs serrés). Ils sont un moyen en vue d'un but, et non un but en eux-mêmes. Ils doivent servir de fondement aux marches et aux jeux en terrain varié et permettre la présentation bien ordonnée en public d'unités se présentant d'une manière uniforme".

L'étude du terrain ne comporte pas seulement la description de celui-ci, mais aussi "l'appréciation de sa valeur et son utilisation qui permettront d'exécuter une mission sans déceler la présence du détachement". Il s'y joindra des exercices de ramper, d'observation à la vue et à l'écoute, dans l'obscurité et en forêt. L'emploi des jumelles, le camouflage ne sont pas perdus de vue. "La pelle sera employée rationnellement pour creuser des trous de protection (Wehrloch) dans toutes les positions du corps". Bien entendu, on ne néglige pas la lecture de la carte, l'emploi de la boussole, les exercices d'orientation, l'exécution de croquis, de vues panoramiques, et

la réduction des comptes rendus. Quand l'instruction individuelle des enfants est terminée on passe à des exercices collectifs basés sur des situations simples. "On donnera des thèmes d'avant-poste et de sûreté en marche, de dissimulation et de recherche, de jeux de mouvements par deux partis, de surprise, de fuite et de poursuite. Des prescriptions précises et la surveillance par des arbitres apporteront de la clarté dans l'exécution pour les deux parties... Souvent, on ne pourra pas se dispenser de passer la nuit dehors. Tout garçon doit être capable de dresser sa tente et de préparer des aliments simples... de se servir d'une hachette et d'exécuter des noeuds, etc.

Il va de soi que "le tir est à pratiquer sans cesse comme exercice principal". Les exercices du corps doivent rendre avant tout apte au combat. Les jeux doivent habituer à respecter des règles strictes, à acquiescer l'endorance, l'adresse et l'esprit de décision; il en est de même de la gymnastique, de la course par tous les temps et du franchissement des obstacles. Nous retrouvons là, une fois de plus, le lancement de la nassau qui est une préparation parfaite au lancement de la grenade à manche, en usage dans l'armée allemande. La natation en été, la pratique du ski en hiver ne sont pas oubliés, avec classement en débutants, confirmés et instructeurs.

Enfin, le côté moral n'est pas négligé: "A côté de la formation sportive, celle de l'esprit y a sa place obligée. Cultiver le jugement et tremper le caractère n'est qu'une partie du sport national. S'il s'y joint la création consciente et raisonnée d'une manière de voir sur le monde, le sport populaire dépasse sa destination immédiate et devient le fondement d'une jeunesse saine de corps et d'esprit et la base du nouveau Reich.

GENERAL A. NIESEL

LES DROITS DE LA FEMME

Hommage à Mme P.-F. Casgrain pour sa contribution à lui sauver celui de travailler.

L'ECRASANTE DEFAITE DU BILL FRANCOEUR

Monsieur le directeur, Profitant de l'occasion qui m'est offerte par le rejet du "bill" du député de Dorion, à la Législature de Québec, Monsieur J.-A. Francoeur, se rapportant à un sujet brûlant d'actualité, le travail des femmes dans la province de Québec, me serait-il permis, de réclamer l'hospitalité de votre journal, afin de remercier bien sincèrement Madame Pierre-F. Casgrain, pour l'attitude énergique et ferme qu'elle a prise, en assumant la tâche ardue de défendre la femme qui travaille.

Le principe véritable de la charité, ne consiste pas seulement dans le fait de se faire photographier sur les premières banquettes non plus que de faire ajouter son nom sur la liste parfois trop longue des Dames patronnes d'une oeuvre quelconque, mais dans le geste tout de mansuétude que fait Madame Casgrain, la distinguée présidente de la Ligue des Droits de la Femme, en se proclamant le soutien de la femme opprimée et des déshéritées de la vie.

En fait, il faudrait plusieurs autres encore, des femmes comme Madame Casgrain qui, en plus des préoccupations multiples occasionnées par la tenue de son foyer, trouve tout-fois le loisir de se pencher sur la misère des plus petits et d'affronter l'homme, notre supposé adversaire. Voulez-vous le convaincre que nous ne voulons pas être des concurrentes dans le domaine qu'il croit être le sien, mais des camarades, des camarades comme lui, qu'il gagne notre pain de chaque jour, Mme Casgrain n'a pas craint de le rencontrer.

Monsieur le directeur, au nom des femmes qui ont à peine chaque jour, afin de gagner leur subsistance, permettez-moi en terminant, de remercier une fois de plus la distinguée présidente de la Ligue des Droits de la Femme, l'expression de personnellement lui offrir l'hommage de mon plus reconnaissant "Merci".

Vous remerciant de votre accueil tout cordial.

Bernadette MONTREUIL.

AFIN D'AVOIR UN CANADA PROSPERE

Fondation de la Ligue Canadienne de la Prospérité. — Retour à la terre. — Campagne pacifiste.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai constaté que, quelquefois, votre journal publiait des lettres traitant de questions économiques et je viens vous prier d'avoir l'amabilité de publier la présente.

Un nombre d'hommes, intéressés dans les problèmes sociaux et ayant des relations avec la Y.M.C.A. formaient en avril dernier, un comité pour organiser une Corporation coopérative, ayant pour but de promouvoir, en même temps, le retour à la terre.

Après beaucoup de déceptions et de difficultés, il me fait plaisir de vous annoncer que nous avons reçu, il y a trois semaines, les lettres patentes du Gouvernement de Québec pour la "Ligue Canadienne de la Prospérité", et que nous voulons commencer de publier une campagne de publicité.

Nous espérons avoir l'appui des Autorités Municipales dans notre travail, si patriotique et pratique, pour le retour à la terre, mouvement si nécessaire dans ce temps où l'industrie et le commerce ne peuvent plus employer la multitude des chômeurs des cités et des villes.

La plus grande difficulté est que les hommes élevés dans les villes et qui ont travaillé toute leur vie dans des usines, magasins ou dans des bureaux n'ont aucune aptitude pour la culture et la grande majorité ne deviendront jamais cultivateurs, même s'ils y employaient le reste de leur vie.

La première entreprise que nous avons en vue est de commencer une ferme co-opérative aux limites de Montréal avec quelques-uns des chômeurs qui sont sous le secours direct et de les rendre indépendants.

Le second but de la C. P. L. est la promotion d'un pacifisme plus pratique vu que le citoyen moyen d'aujourd'hui est intéressé plus souvent dans la solution du problème du chômage que dans l'abolition des guerres futures.

Faisons une paix sans pauvreté, une paix plus agréable, et la menace de la guerre se dissipera comme la neige au contact du soleil.

Il y a une Ligue de la Prospérité en Angleterre. Et il y en a aussi une aux Etats-Unis, la "Egria".

L'adresse de la "Ligue Canadienne de la Prospérité", à Montréal, est 3444 rue Jeanne-Mance, Tél. Harbour 5571.

JUSTICIA.

LA RAISON! ... Une petite fille entend chez l'épicière et demande un hareng saur... mais pas de ceux qui sont devant la porte.

LES FRANCS-TENANCIERS DE SAINT-LOUIS DE FRANCE ET D'AILLEURS CRAIGNENT LEURS MARGUILLIERS. — SAINT-ETIENNE, LA COUR D'APPEL ET SAINT-GABRIEL.

La Cour d'appel à l'unanimité, siégeant en deux escouades, a décidé jeudi que la loi des faillites ne s'applique pas aux fabriques paroissiales. Ces décisions, car on avait deux causes à juger, ont été rendues avec une solennité particulière, et il y avait de quoi : le cas en valait vraiment la peine.

Chose déjà assez curieuse : des deux fabriques en cause, l'une, Saint-Etienne, dans le diocèse de Montréal, appelle la faillite de tous ses vœux, tandis que l'autre, Saint-Gabriel de Brandon, dans le diocèse de Joliette, la repoussait avec horreur.

Elles devront dorénavant accepter la même attitude, à moins que Saint-Etienne porte la cause en Cour suprême. Aussitôt après le jugement l'abbé Lessard, curé de Saint-Etienne, dont la paroisse aura une note de plus de \$700,000 à payer, eut une longue entrevue avec Me Anatole Lachapelle, le grand spécialiste en droit paroissial, qui ne peut digérer un tel échec, et Me Lachapelle aurait conseillé à l'abbé Lessard de grimper de tribunal en tribunal.

Les francs-tenanciers de Saint-Etienne, dont l'évaluation totale ne dépasse guère \$4,000,000 auront sûrement un coup de sang, lorsqu'ils seront appelés à donner le cinquième de leur propriété afin de payer la dette contractée par l'ex-cure Brodeur à son profit personnel.

Et c'est ce qui explique la soif de faillite de cette paroisse, ne possédant qu'une église rudimentaire et un presbytère à l'avenant, tandis que Saint-Gabriel de Brandon jouit d'une magnifique église et d'un confortable presbytère avec une dette de moitié moindre, aussi accumulée par l'ex-chanoine Pauzé à son profit personnel.

UNE LOI SOURNOISE ET NEFASTE

Les quotidiens ont donné de substantiels comptes-rendus des deux jugements similaires rendus par la Cour d'Appel. Nous n'y reviendrons pas, nous contentant d'indiquer les effets de ces jugements.

Si la fabrique de Saint-Etienne avait obtenu la faillite qu'elle demandait, de connivence avec une créancière, elle s'en serait tirée à bon compte, vu que les créanciers, ayant à se partager le produit de la vente de l'église et du presbytère, auraient retiré à peu près 50 cents dans la piastra.

Mais les francs-tenanciers de Saint-Etienne auront désormais à solder la note, et elle sera salée, s'élevant à plus de \$700,000.

Le plus comique, si l'on peut dire, c'est que ces braves francs-tenanciers n'ont jamais su, qu'ils ne se sont même jamais doutés qu'il leur arriverait sur la tête une avalanche de cette pesanteur.

En l'an de grâce 1912, il fut décrété par la Législature (à la demande de qui? il serait intéressant de le savoir) que les paroisses de Montréal détachées de l'ancienne paroisse Notre-Dame n'éliraient plus leurs marguilliers, mais que ceux-ci éliraient leurs successeurs, ce qui était le plus sûr moyen de perpétuer la lignée des marguilliers voleurs quand il s'en rencontrerait et d'empêcher les francs-tenanciers de prendre la moindre part à l'administration de leur paroisse, partant de leur propriété, puisqu'une redevance d'église constituait une première hypothèque.

Les marguilliers en charge qui ont ratifié tout ce que faisait l'abbé Brodeur dans Saint-Etienne, bien qu'ils soient personnellement responsables, seraient bien en peine de faire face à cette obligation, la plupart d'entre eux bénéficiant aux jours d'aujourd'hui du "secours direct". L'abbé Brodeur n'était évidemment pas un "sépareux".

Le récent jugement de la Cour d'appel aura certainement pour effet de consolider un tant soit peu le crédit des fabriques, qui était à terre, mais il aura aussi pour effet de rendre nerveux les francs-tenanciers.

LE GRAND DEMENAGEMENT

Cette question de marguilliers irresponsables qui peuvent mettre "dans le trou" les malheureux propriétaires sans que ceux-ci aient un mot à dire, nous amène naturellement à l'incendie mystérieux de l'église Saint-Louis de France, incendie prêté longtemps à l'avance et qui comblait tellement d'aise certains personnages qu'ils s'écriaient pendant le sinistre : — Enfin, nous allons déménager!

Après le désastre, une lettre circulaire fut envoyée par le marguillier en charge (un certain agent d'immeubles du nom d'Alphonse Millette) aux propriétaires, leur demandant s'ils étaient favorables à la reconstruction de leur temple sur l'emplacement actuel, à l'angle des rues Laval et Roy, ou sur un nouveau site.

Soixante-dix pour cent des propriétaires se prononcèrent en faveur du site actuel, craignant par-dessus tout une charge additionnelle aux charges écrasantes dont ils sont déjà grevés.

Mais il semble que ce référendum-bouffe n'était qu'une moquerie à l'égard des malheureux propriétaires, car aussitôt les mêmes gens qui venaient de les consulter de cette façon ridicule se mirent en campagne et lancèrent des émissaires par toute la paroisse afin de "cabaler" les gens en faveur du coin sud-ouest des rues Saint-Hubert et Roy.

La "cabale" étant ineffective, on décida de ne pas plus tenir compte de l'avis des francs-tenanciers de Saint-Louis de France que s'ils n'existaient pas, et après avoir promené cette église "roulante" par les rues Cherrier, Sherbrooke et St-Denis, on décida définitivement de "stopper" au sud de la rue Roy, entre la rue Berri et l'avenue de Châteaubriand.

Comme emplacement destiné à une église, on n'en pouvait choisir de plus mauvais. L'avenue de Châteaubriand, très importante dans le nord de la ville, n'est qu'une infecte ruelle à partir de la rue Cherrier à la rue Rachel. De sorte qu'en semaine tout un côté de l'église aura pour ornements une douzaine de boîtes à vidanges éparses au milieu d'une couche de détritus.

Au cours des offices religieux les fidèles pourront contempler, par les larges fenêtres, le "derrière" des maisons de la rue Saint-Hubert. Leur piété se fut accommodée d'une plus céleste vision.

Par contre, à l'angle sud-ouest des rues Saint-Hubert et Roy, le presbytère se trouvera dans un endroit enchanteur. Lumière, aération, vastes perspectives tout autour, contribueront à sa beauté et à son confort. Il paraît qu'on imitera autant que possible le presbytère de Saint-Stanislas de Kostka, le chef d'oeuvre des presbytères : profusions de petits salons, de chambres de bain "modern-style", etc. Les paroissiens de Saint-Louis de France enclins à trouver leur église peu cathédrale n'en pourront dire autant de leur presbytère; mais ne doit-il pas y avoir en tout et partout compensation?

DES PROPRIETAIRES-ROBOTS

Huit marguilliers sur quinze, infime majorité, s'occupent actuellement d'acheter des terrains rue Roy, sans attendre la réponse de la Ville, à laquelle permission d'élargir la rue à 66 pieds fut demandée. Grand bien leur face, Boniface! S'ils ne réussissent pas

AH! LA GRANDE MISERE DES INSTITUTRICES DU QUEBEC!

Abandonnées à des commissaires d'écoles ignares. — Plus mal rétribuées que des ouvrières. — Chiffres optimistes pour masquer une effroyable situation. — Tout réformateur n'a qu'à se bien tenir. — Un précurseur.

De tous les documents publics déposés devant notre Législature provinciale, il ne saurait y en avoir de plus important que le rapport du surintendant de l'Instruction Publique. D'autres rapports, comme, par exemple, celui de la Commission Lapointe, peuvent susciter un plus grand intérêt passager, mais ce n'est pas une raison pour faire oublier le plus grand des maux qui nous rongent, la plaie honteuse que la province de Québec s'efforce toujours de dissimuler au lieu d'y appliquer le couteau ou le cautère.

Ce rapport est le plus puissant réquisitoire contre tous ceux qui s'intéressent, ou prétendent s'intéresser, à l'Instruction Publique : les membres de notre Conseil de l'Instruction Publique, tous les commissaires d'écoles, depuis le plus fûté jusqu'au plus ignare.

C'est un document qui écoeuré. Il n'y a de plus écoeurant que la véulerie avec laquelle les courriéristes ont doré la pilule en résumant le rapport pour le servir au public.

A la lecture des chiffres puisés dans ce rapport, nos écoles semblent un objet d'orgueil légitime. En effet, quel est celui qui, s'il est animé du moindre amour pour sa province, peut lire sans fierté que le bilan de nos corporations scolaires s'est soldé par un surplus de \$36,658,495, avec un actif de \$120,640,247 et un passif de \$83,981,752? Nos finances scolaires sont donc en bonne posture. C'est une première cause de réjouissance. Dans les autres provinces, les déficits s'accumulent. Hourrah pour nous autres!

Il y a une autre cause de réjouissance: le nombre d'écoliers augmente toujours et l'assiduité s'est élevée à 84.06 pour cent, assez pour faire jaunir d'envie les pédagogues de tous les pays. Hourrah pour nous autres! encore une fois. N'est-ce pas que nous en sommes un pion aux provinces sœurs, aux Américains et à tous les autres barbares qui ont la scolarité obligatoire. Nous obtenons par la douceur beaucoup mieux que les autres par la compulsion. Il est indéniable que nous sommes un peuple privilégié entre tous. Hourrah pour nous autres!

SALAIRES GROTESQUES

L'esprit civique d'une nation, son patriotisme et son degré de civilisation se mesurent par la sollicitude qu'elle manifeste à l'égard de ses enfants, le soin qu'elle accorde à leur éducation, c'est-à-dire à l'école.

Or, l'école est une entité dont les deux principaux éléments sont l'élève et l'instituteur ou l'institutrice, et ce deuxième élément, quoique le moins nombreux, est de beaucoup le plus important, car tant vaut le maître, tant vaut l'élève. Et c'est là que nous devons baisser la voix en criant : Hourrah pour nous autres!

En 1933-34 nous avions dans les écoles catholiques de la province, 9,685 institutrices laïques. De ce nombre, si nous en croyons le rapport du surintendant de l'Instruction Publique, pour l'année, 4,258 ont reçu moins de \$250; et 2,670 ont reçu moins de \$200. Mais là ne s'arrête pas cette triste histoire que les grands journaux n'ont pas osé nous raconter. Il y en a 1,095 qui ont reçu seulement entre \$100 et \$150, et 600 qui ont reçu seulement de \$80 à \$100.

L'année scolaire est d'environ quarante semaines et nous trouvons que 300 jeunes filles ont travaillé à deux dollars par semaine, sous la surveillance immédiate des officiers du gouvernement; il y en a 4,258 qui ont travaillé à trois, quatre et cinq dollars par semaine. Surveillance gouvernementale bien illusoire, car si le Secrétaire Provincial tentait de réagir, on aurait tôt fait de lui river son clou...

Nous avons une loi des salaires minima dans certains métiers, mais sa protection ne s'étend pas aux maîtresses d'école. Pourtant, l'enseignement emploie un plus grand nombre de femmes que toute autre carrière prise individuellement. Il n'y a que 7,000 femmes employées

LA "LUMIERE" AVANT TOUT

Il y a une mine et mine. Lorsque l'une de celles-ci est recommandée par la Luz Mining Corporation, nous comprenons qu'elle en vaut la peine.

Ayant été à même de suivre les opérations de cette compagnie, nous n'hésitons pas à la recommander à nos lecteurs. La Luz Mining possède ses claims près de la frontière mexicaine, mais ses intérêts sont essentiellement canadiens.

BON PEINTRE-ANIMALIER MAIS MAUVAIS CAVALIER

Le peintre-animalier autrichien Ludwig Koch, qui s'est fait une réputation en se spécialisant dans la représentation des chevaux et des combats de cavalerie, préparait une exposition d'ensemble de ses oeuvres dans une salle de Vienne, quand il est mort subitement, quelques heures avant l'ouverture. Cet artiste connaissait l'anatomie du cheval comme personne; il savait mettre cette science au service des plus hautes fins artistiques. Et pourtant Ludwig Koch était un cavalier plus que médiocre. A propos de son décès inopiné, on établit une comparaison entre lui et son illustre concitoyen Johann Strauss, qui a composé la musique des plus belles valse et qui est un très, très mauvais danseur...

UN PATRON AVISE

Le représentant de commerce qui voyageait outre-mer avait été jeté à la côte, par la tempête, sain et sauf, mais le navire était immobilisé pour quelques mois. De plus le service de passagers venait d'être interrompu. Il télégraphia à son patron : "... En panne suite de naufrage. Que faire?" Le patron répliqua immédiatement : "Commencez vos vacances à partir date naufrage."

Comment, vous n'avez jamais lu les RUCOLQUES de Virgile? — Mais vous oubliez que je n'ai jamais fait de médecine.

exil quand même. On se débarrassait ainsi de sa personne, mais l'idée qu'il avait jetée en terre — la réforme de notre enseignement, germait tôt ou tard.

Pit CHAPDELAINÉ, Fils de Colon. Pulpeville, 29 janvier 1935.

LES AUTOGRAPHES DE GANDHI ET DU "DUCE" MUSSOLINI

Les trucs savants que dut employer un collectionneur serbe pour obtenir ces précieuses signatures.

(Service spécial de "L'Autorité") Londres, 2. — Un journaliste serbe, M. Milorad Raitchevitch, qui vient, ayant passé par l'Amérique, d'arriver à Londres, se pique d'être le champion mondial des collectionneurs d'autographes. Il emporte partout avec lui deux gros albums qui renferment ses trophées : les signatures de tous les personnages en vue dans les deux mondes. Tous les chefs d'Etat, ou presque, d'Europe ou d'Amérique, y ont mis leur griffe; ainsi, en vingt-cinq ans de voyages et d'efforts persévérants, M. Raitchevitch a rassemblé 30,000 signatures.

Mussolini fut presque aussi difficile à convaincre. En vain le collectionneur, par l'ambassade de Yougoslavie, obtint-il une entrevue avec le Duce, celui-ci refusant de mettre son nom aux pages de l'album. Il ne céda que lorsque M. Raitchevitch se déclara un bon et pur fasciste.

Un ancien vous salue!

Tiré et embouteillé directement de fûts de chêne blanc, dont il tient sa blancheur limpide, ce vieux et fin Rye Whisky canadien, vous arrive dans toute sa force, avec cette saveur subtile qui lui est particulière et que vous ne trouverez dans aucun autre Rye Whisky.

SEAGRAM'S WHITE WHEAT WHISKEY

\$1.25 13 ONCES

\$2.40 26 ONCES

\$3.60 39 ONCES

DERNIERE SATISFACTION Avez-vous fait quelque chose pour moi? demande le condamné à son avocat. — Parfaitement, répond celui-ci d'un air joyeux. — Ah! quel bonheur? Parlez, parlez! Ma grâce entière? — Non. — Une commutation de peine? — Vingt ans? Quinze ans? — Mais parlez; vous me faites bouillir d'impatience. — Mon ami, dit l'aigle du barreau, mon bon ami, j'ai obtenu que votre exécution ait lieu le jeudi au lieu du vendredi, parce que, vous ne l'ignorez pas, le vendredi est un jour néfaste. — Ça vous porterait malheur!